

# POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

## EXPRESS...

GABON-ESPAGNE : MICHAEL MOUSSA ADAMO HÔTE DE SON HOMOLOGUE ESPAGNOL



Photo: DR

Le ministre des Affaires étrangères, Michaël Moussa Adamo, était hier à Madrid l'hôte de son homologue espagnol, José Manuel Albares Bueno. Une rencontre qui a eu lieu dans le cadre d'un petit-déjeuner de travail. Les deux personnalités ont évoqué plusieurs questions d'intérêt commun. Et ont essentiellement fait le point de la coopération bilatérale entre le Gabon et l'Espagne. Tout comme ils sont revenus sur les Commissions mixtes entre nos deux pays, l'échange des voyages des personnalités des deux pays; ainsi que la situation actuelle de l'axe Libreville-Madrid. Il faut souligner que cette visite intervient quelques mois après l'audience que le numéro un gabonais avait accordée à l'ancien ambassadeur d'Espagne au Gabon, Navaridas Fernando Alonso, venu lui faire ses adieux après plus de quatre ans passés au Gabon. À cette occasion, Ali Bongo Ondimba et son hôte avaient passé en revue certains axes de la coopération bilatérale, singulièrement l'entraide judiciaire, le secteur de la santé, le programme de formation portant sur les questions environnementales.

UN : PAUL-MARIE GONDJOUT ET LES SIENS RADIÉS !



Photo: PME/L'Union

Paul-Marie Gondjout et ses partisans ne font plus partie de l'Union nationale (UN). Et pour cause, dans une note rendue publique hier, le secrétaire exécutif de cette formation politique, le Dr Maxime Minault Zima Ebeyard, a, en effet, annoncé sa radiation ainsi que celle de vingt-sept (27) de ses partisans. Entre autres, Chantal Myboto-Gondjout. Il s'ensuit que cette dernière et certains élus locaux de Moanda devraient perdre leurs mandats respectifs. D'autant plus que le Dr Maxime Minault Zima Ebeyard a indiqué avoir saisi la Cour constitutionnelle aux fins de procéder sans délai à leur remplacement, conformément aux dispositions de l'article 18 de la loi 19/96 du 15 juillet 1996 relative à l'élection des membres des Conseils départementaux et municipaux.

O. N. & JKM

## CEEAC : Ossouka Raponda fait le compte rendu au chef de l'État

**CELA**, à la faveur de l'audience que lui a accordée hier au palais du Bord de mer, le président de la République, Ali Bongo Ondimba. D'autres questions ont également été abordées au cours de cette rencontre.

ONDOUBA'NTSIBAH  
Libreville/Gabon

Le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, a reçu en audience, la Première ministre, Rose Christiane Ossouka Raponda, hier au palais de la présidence de la République. Occasion pour les deux personnalités d'évoquer plusieurs sujets d'actualité. Au cours de leur entretien, la cheffe du gouvernement a fait au numéro un gabonais le compte rendu de la 21<sup>e</sup> session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). Des assises qui ont dernièrement eu lieu à Kinshasa (RDC) et auxquelles la locataire de l'Immeuble du 2-Décembre a représenté le chef de l'État. Les travaux ont porté sur l'examen du fonctionnement de l'institution communautaire et la mise en œuvre des politiques publiques. À cet effet, le Gabon a réitéré son engagement dans la préservation de la paix et de la



Photo: DR

**Le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, et la Première ministre Rose Christiane Ossouka Raponda, lors de leurs échanges hier.**

stabilité à l'échelle continentale et internationale; tout comme la recherche des solutions communes, sur le plan régional.

Mme Ossouka Raponda a également évoqué sa participation par visioconférence, le 28 juillet passé, au 2<sup>e</sup> sommet spécial du forum des chefs d'État et de gouvernement du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP). À cette occasion, la Première ministre, qui représentait le président de la République, a réaffirmé l'engagement de notre pays en matière de démocratie et

de bonne gouvernance.

Sur le plan national, les questions d'ordre économique et social ont naturellement été abordées. Le chef de l'État a instruit le gouvernement d'accélérer la dynamique de la transformation de notre économie et fournir plus d'efforts afin de finaliser les projets de développement. Entre autres, l'aménagement des voiries urbaines et la réhabilitation des réseaux électriques sur l'ensemble du territoire national dans le cadre du programme PIEAPAL.

## Miroir du gouvernement

### Quid de la lutte contre les accidents de la route ?

COMMENT le gouvernement entend-il rendre les routes de notre pays plus sûres et fiables ? Difficile de ne pas s'interroger plus d'une semaine après le terrible accident survenu le 25 juillet dernier entre Oyem et Mitzic, à la hauteur du village Mbounaville, qui a causé la mort de cinq individus, dont quatre sur-le-champ. Un drame qui, malheureusement, à la suite de bien d'autres, a rappelé à plus d'un que les axes routiers du Gabon sont véritablement accidentogènes.

L'on s'attendait à ce que le ministre des Transports, Brice Paillat, après avoir présenté ses condoléances aux familles des victimes, décline les contours des actions qu'il entend mener pour changer la donne. Au lieu de cela, par le truchement du directeur général de la Sécurité routière (DGSR), Alex Minto'o, son département ministériel, au travers d'un point-presse animé le 28 juillet écoulé, ce dernier s'est contenté de pointer du doigt "l'irresponsabilité comportementale des automobilistes" dans la recrudescence des accidents de la route. Tout en les appelant à "l'appropriation et au développement d'une culture routière".

Si l'on ne peut pas raisonnablement exonérer de

toute responsabilité les usagers de la route dans la survenue des drames, l'on ne peut pas non plus occulter celle des pouvoirs publics, comme a semblé le faire le ministère des Transports, à travers son DGSR. Toutes proportions gardées, celle-ci est tout aussi importante. Car, il incombe au gouvernement de mettre en place, au-delà des campagnes de sensibilisation et autres dénonciations somme toute salutaires, des mécanismes fiables de lutte contre les excès de vitesse.

De même, peut-on concevoir une lutte efficace contre la conduite en état d'ivresse alors que les agents dédiés à cette tâche ne disposent même pas d'alcootest ? Les risques d'accidents ne seraient-ils pas moins élevés aussi si les routes étaient régulièrement entretenues ?

Quand on pense qu'elles n'ont pas bénéficié d'entretien depuis une décennie, et que des individus se sentent obligés de se substituer aux pouvoirs publics, on se rend bien compte de la nécessité de mettre en place une véritable politique publique de lutte contre les accidents dans notre pays.

J. KOMBILE MOUSSAVOU